

Conseil exécutif de l'ACEP

Compte rendu de la réunion du 13 septembre 2006 Bureau national de l'ACEP Salle de conférence 9 h

Présences : J. Aggrey (président), D. Brackley, R. Oslund, M. Holyk, M. Korol, R. McVicar, A. Picotte, P. Rosen, S. Spak, C. Therrien, M. Zinck, C. Danik (personnel), D. Martin (personnel), J. Ouellette (personnel), S. Wensink (personnel).

Absences motivées : C. Card, C. Lakaski.

J. Aggrey demande que l'on traite du point du Comité des finances à l'ordre du jour immédiatement après le budget afin que l'agente des finances puisse se retirer. Il y a **consensus**.

Adoption du budget proposé

On examine le budget poste par poste et les modifications suivantes sont suggérées :

- poste 4 en français, modifier à : Indemnité de départ du personnel de direction,
- supprimer le mot contingence du poste 11.6,
- augmenter le poste 12.2 à 40 000 \$ pour l'année 2006-2007,
- augmenter le poste 15 de 2 500 \$ pour chacune des années.

Il est proposé par D. Brackley et appuyé par R. Oslund que les modifications ci-dessus soient adoptées tel que discuté. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Il est proposé par A. Picotte et appuyé par R. Oslund que l'Option B soit présentée aux membres et qu'une colonne soit ajoutée pour indiquer le montant pour la première année.

Pour = 10, contre = 0, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

Il est proposé par R. Oslund et appuyé par C. Therrien qu'aucune dépense ne soit faite pour des articles promotionnels jusqu'à ce que le budget soit approuvé par les membres.

Pour = 2, contre = 8, abstention = 1. **Résolution rejetée.**

Comité des finances

On examine les états financiers pour les mois se terminant le 31 mai, le 30 juin et le 31 juillet.

Recommandations du Comité des finances

1. Le Comité des finances recommande au Conseil exécutif national que le budget, en format d'une page, selon la formule cumulative, et les trois pages d'information supplémentaire soient présentés aux membres.
2. Le Comité des finances recommande au Conseil exécutif national que le solde du fonds de prévoyance serve à couvrir les excédents de dépenses des postes budgétaires et que les membres soient informés que des fonds additionnels sont nécessaires.

Recommandation 1 – traitée dans le cadre de l'adoption du budget

Recommandation 2 – question **reportée**.

Étapes finales de la séance de planification

J. Aggrey présente un résumé des résultats des exercices de remue-méninges tenus lors de la séance de planification du Conseil exécutif national en mars 2006. Il note qu'à la réunion du CEN tenue pour discuter du rapport les membres ont exprimé le désir d'aller de l'avant avec la mise en œuvre des initiatives qui amélioreraient le service aux membres.

Il note également que les idées avancées n'exigent pas toutes l'approbation du CEN, par exemple les suivantes : passer en revue les communications internes, élaborer de nouveaux modules de formation, revoir le rôle des adjointes administratives afin de donner aux ART plus de temps pour s'occuper de questions de fond.

Il demande et obtient l'approbation du CEN de mettre en œuvre les initiatives énumérées dans le document présenté. L'échéancier de mise en œuvre est indiqué dans le tableau ci-dessous.

1. Relations externes

i. Employeur

Initiative	Priorité	Échéance
Produire le profil de l'ACEP aux fins d'intervention	Élevée	Court terme – avant les prochaines
On convient de réaliser cette initiative à l'interne et		

non de l'affermier.		élections
---------------------	--	-----------

ii. Gouvernement

Initiative	Priorité	Échéance
Organiser un événement de l'ACEP sur la colline	Élevée	Dans les 12 mois
Comparaître devant des comités de la Chambre	Élevée	Dans les 12 mois
PS : Dépend des enjeux. Prévoir des frais de recherche.		

iii. Autres syndicats et organismes syndicaux

Initiative	Priorité	Échéance
Adhérer au CTC	Faible	Long terme – cette question exige plus de recherche
PS : Les droits d'adhésion pour le nombre de membres que compte l'ACEP sont d'environ 95 000 \$ par année.		
Discussions régulières avec des dirigeants de syndicats de la fonction publique		En cours

2. Structure de gouvernance et Statuts

i. Structure

Initiative	Priorité	Échéance
Établir un comité d'examen de la gouvernance qui fera des recommandations au CEN		Reporté

ii. Mode de fonctionnement du CEN

Initiative	Priorité	Échéance
Le comité d'examen de la gouvernance fera des recommandations au CEN [voir (i) ci-dessus].		Reporté
PS : Certaines des idées avancées sont déjà appliquées (ex. : procédure d'affichage des comptes rendus, rapports réguliers du président, du directeur exécutif et de la gestionnaire des services d'administration).		

iii. Statuts

Initiative	Priorité	Échéance
Travail entrepris par le CSR		Reporté

iv. Rôle des sections locales

Initiative	Priorité	Échéance
Le comité d'examen de la gouvernance fera des recommandations au CEN. Communications améliorées entre le Bureau national et les sections locales (ex. : stratégie de réponse aux enjeux soulevés par les dirigeants de sections locales, balayage de l'Internet sur les relations de travail).		Reporté

3. Impact du gouvernement sur les membres

Initiative	Priorité	Échéance
Influence de l'ACEP Première étape : produire le profil de l'ACEP aux fins d'intervention [déjà traité – voir le point (i), sous Employeur, page 2 ci-dessus]. Deuxième étape : des rencontres avec des ministres particuliers sont organisées.	Élevée	Court terme – dans les six mois – au plus tard en avril 2007

4. Communications

Initiative	Priorité	Échéance
Processus de communication sur le vote électronique	Moyenne	12 à 18 mois
Matériel de promotion de l'ACEP i. Plumes (850) ii. Blocs-notes (1000) iii. Tasses (576)		Processus d'achat entrepris

5. Processus d'élaboration de politiques et de prise de décision

Initiative	Priorité	Échéance
Le comité d'examen de la gouvernance fera des recommandations au CEN.		Reporté

6. Participation des membres

Initiative	Priorité	Échéance
Le comité d'examen de la gouvernance fera des		Reporté

recommandations au CEN.		
-------------------------	--	--

Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés à la rubrique « Suivis » :

Résumé de la réunion de juin des dirigeants de sections locales

Sous-location

Nouveaux serveurs

Comité des candidatures

Les points suivants sont ajoutés à la rubrique « Autres questions » :

Coûts du CNM

Dates des réunions du CEN le reste de l'année

Il est proposé par D. Brackley et appuyé par A. Picotte que l'ordre du jour soit adopté avec modifications.

Pour = 10, contre = 0, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

Adoption du compte rendu de la dernière réunion

Il est proposé par A. Picotte et appuyé par M. Zinck que le compte rendu soit adopté. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Suivis

Résumé de la réunion de juin des dirigeants de sections locales

D. Brackley demande si le résumé de la réunion du 14 juin 2006 des dirigeants de sections locales a été transcrit, car il ne se souvient pas de l'avoir vu. On mentionne que le résumé a été remis au conseil antérieurement.

Sous-location

Notre agent immobilier chercher toujours un sous-locataire approprié.

Nouveaux serveurs

D. Martin informe le conseil que les serveurs ont été installés pendant la longue fin de semaine du mois d'août et que nous avons respecté le budget. Tout le personnel utilise maintenant Word et Outlook 2003, soit la norme du gouvernement.

Comité des candidatures

D. Martin fait le point au nom du Comité des candidatures. Celui-ci s'est réuni le 6 septembre pour étudier les candidatures reçues et dévoilera la liste des candidats éligibles le 15 septembre conformément aux Règlements.

Politique de confidentialité

D. Brackley demande que seulement la dernière phrase du paragraphe deux de la politique soit supprimée et non tout le paragraphe.

Il est proposé par P. Rosen et appuyé par M. Zinck que la politique soit adoptée avec modifications. **Résolution adoptée.**

Création d'un fonds de défense

Ce point est reporté.

Deuxième réunion des dirigeants de sections locales

On convient, même s'il n'y a pas de sujets de discussion pour le moment, que nous sommes obligés de tenir une autre réunion des dirigeants de sections locales conformément aux Statuts.

On recommande de la tenir l'après-midi précédant l'AGA du 27 novembre.

On suggère de sonder les dirigeants de sections locales afin de savoir s'ils préfèrent se réunir durant le jour, en partie l'après-midi et en partie le soir, le soir seulement ou encore le samedi.

Président suppléant

J. Aggrey doit quitter la réunion pour aller à un rendez-vous chez le médecin.

Il est proposé par R. Oslund et appuyé par A. Picotte que D. Brackley préside le reste de la réunion. **Résolution adoptée.**

Rapport du président

Rencontre avec la CFP

À la suite de ma rencontre avec la présidente de la Commission de la fonction publique, Maria Barrados, j'ai été invité à assister à une présentation spéciale sur les fonctions de surveillance et de vérification de la nouvelle CFP, qui a porté sur les efforts déployés par la Commission pour adapter sa fonction de surveillance au nouveau régime de

dotation.

Les fonctionnaires de la Commission m'ont expliqué de quelle façon la CFP utilise la Loi en vue d'élaborer un système de surveillance approprié et prendre des mesures de vérification. La nouvelle LEFP exige que le pouvoir de dotation soit exercé dans un cadre de responsabilisation. Les ministères doivent rendre compte à la CFP, qui à son tour rend compte au Parlement. Le Cadre de responsabilisation en gestion de la dotation (CRGD) traite de questions de gouvernance, de planification, de politiques, de communication et de contrôle. Il précise les attentes générales de la CFP à l'endroit des ministères en matière de responsabilisation. Les administrateurs généraux doivent rendre compte suivant les indicateurs du CRGD, qui sont obligatoires pour toutes les organisations, de la façon prescrite par la CFP.

En outre, la CFP a réorganisé sa fonction de vérification de manière à faire enquête sur les mesures de dotation qui sont portées à son attention et qui peuvent lui sembler douteuses. La Commission a élaboré de nouveaux critères pour prioriser ses mesures de vérification et dispose de tout un éventail d'interventions possibles.

À noter que dans les cas les plus graves un ministère peut perdre sa délégation des pouvoirs de dotation. La révocation de la délégation des pouvoirs de dotation peut se faire au niveau du gestionnaire fautif.

Il est important que les membres sachent que ce genre de révocation peut inciter les gestionnaires à éviter les abus dans le système de dotation, car la révocation constituerait pour eux un obstacle sérieux dans l'avancement de leur carrière. Il pourrait être difficile pour un gestionnaire de chercher à obtenir une promotion s'il ne détenait plus de pouvoirs de dotation.

À mon avis, la Commission a besoin des ressources appropriées pour atteindre ses buts et exercer ses fonctions efficacement. Je crains fort, si le Parlement n'accroît pas de façon significative le budget de la Commission de la fonction publique, que ses efforts soient voués à l'échec.

Rencontre avec les chefs syndicaux

J'ai rencontré le président de l'IPFP pour discuter d'enjeux d'intérêt commun et pour explorer des stratégies d'une plus grande collaboration sur un certain nombre de fronts tout en conservant notre autonomie individuelle. Par exemple, nous avons discuté de quelle façon deux agents négociateurs pourraient mettre sur pied un comité qui examinerait les modèles et approches de négociation avec l'employeur en vue de recommander un nouveau mode de négociation plus efficace qui reconnaisse la contribution des employés professionnels auprès des Canadiens et Canadiennes. Le comité étudierait aussi des façons dont les deux organisations pourraient profiter d'économies d'échelle dans l'achat de services.

J'ai rencontré séparément un des VP de l'IPFP afin de discuter de l'ordre du jour de la réunion du Réseau des employés professionnels (REP) qui doit avoir lieu en octobre. Nous avons en outre discuté de diverses façons de rendre le réseau plus efficace et pertinent pour nos membres.

De nouveaux avantages pour les membres

Dans le cadre de mes efforts pour accroître les avantages d'être membre de l'ACEP, j'ai demandé plus tôt cette année à un certain nombre d'entreprises de nous présenter divers produits qui pourraient intéresser nos membres.

À la suite de cette démarche, j'ai rencontré la société Johnson Insurance Inc., qui offre de l'assurance habitation et automobile aux membres de l'ACEP pour discuter de son nouveau produit appelé MEDOC – un régime d'assurance maladie pour les voyageurs. Entre autres choses, ce régime protège les membres en cas d'annulation de voyages en raison d'urgences médicales, de retard d'un transporteur public dont un membre est passager, d'accident d'un véhicule personnel ou d'annulation d'un voyage en raison de conditions météorologiques extrêmes.

On peut obtenir plus de détails auprès de Johnson.

Les employés de la fonction publique et le gouvernement Harper

Récemment, les médias ont émis l'hypothèse que le gouvernement Harper s'apprêterait à réduire le nombre d'employés de la fonction publique. Mes rencontres avec des cadres supérieurs du CT et de l'AGRHPF indiquent qu'il s'agit de propos sans fondement. Bien que le gouvernement puisse fixer de nouvelles priorités, s'il obtient un nouveau mandat de la population canadienne, ce n'est pas suffisant en soi pour s'attendre à des coupures. Selon ma compréhension des choses, la préoccupation immédiate du gouvernement conservateur est de réduire le coût des contrats et des consultants, et non réduire le personnel. Je suis très conscient de l'impact que pourrait avoir sur nos membres une coupure générale et je demeure donc très vigilant.

Entre autres initiatives visant à veiller à la protection de nos membres, ma première stratégie est de rencontrer les cadres supérieurs, notamment le greffier du Conseil privé, pour leur expliquer l'importance particulière des compétences de nos membres pour l'atteinte des objectifs prioritaires du gouvernement conservateur. Nombre d'entre vous s'en souviendront, ceci a été très bien compris pendant l'examen des programmes. Grâce à notre intervention, alors que bien d'autres groupes de la fonction publique ont subi des coupures, le nombre des employés ES et SI et le nombre de TR n'a connu qu'une faible baisse.

Rapport des Services professionnels

Réforme de la classification EC

Au cours de l'été, l'ACEP a été en contact avec l'AGRHFPA afin d'obtenir les documents qui seront nécessaires pour préparer les conseils à l'intention de nos membres. L'agence s'est montrée un peu hésitante à nous remettre les documents.

Le retard est en grande partie liée au caractère itératif du processus décisionnel à l'AGRHFPA sur les questions touchant la norme EC. Plusieurs questions, notamment les échelles de cotes numériques, n'ont pas encore reçu l'approbation finale.

Je rencontrerai des fonctionnaires responsables de la norme vendredi. On m'a dit que je recevrai à ce moment-là une partie de l'information dont j'ai besoin et qu'un échéancier sera discuté pour le reste. D'ici la fin d'octobre, nous afficherons sur le site Web de l'ACEP et enverrons aux dirigeants des sections locales une copie d'un document similaire au document que nous avons préparé pour les membres ES et SI au sujet de la NGC. Le document expliquera aux membres leurs droits découlant de la convention collective et donnera des conseils au sujet de la rédaction des descriptions de travail dans le cadre de la norme EC.

Négociation collective

L'ACEP a signé quatre ententes en 2006, soit trois conventions collectives et un protocole pour le RIM. De fait, depuis la dernière réunion du CEN, l'ACEP a signé deux conventions avec le Conseil du Trésor, soit la convention de nos membres TR et celle de nos membres EC.

Négociation : le RIM et la convention collective TR

Bien que l'année 2006 ait été très productive à la table de négociation, nous nous préparons déjà à trois nouvelles rondes de négociations : la ronde de négociations du RIM 2007-2008, la ronde de la convention collective TR 2007 et la ronde de négociations EC 2007.

Un appel de volontaires a été envoyé la semaine dernière pour former le comité de négociation du RIM. L'appel de volontaires pour le comité de négociation de la convention collective TR a été expédié hier.

José Aggrey, le président de l'ACEP, m'a délégué la responsabilité de négocier la convention TR.

La responsabilité des négociations du RIM a été déléguée à Jean Ouellette, le directeur des Relations de travail de l'ACEP.

Le comité TR précédent a procédé à une analyse post-mortem et a conclu qu'il ne serait peut-être pas utile d'envoyer un questionnaire aux membres pour la prochaine ronde. Très peu de négociations auront lieu entre la date de signature de la convention

TR le 29 juin dernier et avril prochain lorsque nous retournerons à la table. En outre, la dernière convention ne dure que deux ans et le comité était d'avis que de nombreuses questions importantes avaient été retirées et qu'elles devraient être remises sur la table. Il a été proposé d'utiliser le site Web de l'ACEP pour solliciter la contribution des membres. Il en coûtera moins cher et ce sera tout aussi efficace d'utiliser le site Web. Le prochain comité de négociation TR a le pouvoir de décider de la façon de procéder.

Négociation collective EC

Lors de la dernière réunion du CEN, le comité de négociation EC était toujours à la table. J'avais alors transmis de l'information confidentielle selon laquelle le comité avait décidé de proposer une convention d'un an au Conseil du Trésor afin de conclure une entente immédiatement sur des enjeux importants. J'en suis sûr, vous savez maintenant que, non seulement avons-nous conclu une entente de principe avec l'employeur, mais les membres EC ont voté en un nombre record pour appuyer la convention, la convention a été signée il y a un mois et les membres bénéficient des nouvelles dispositions depuis le 14 août.

Comme je l'ai expliqué en juin, notre comité de négociation considère cette convention comme une mesure transitoire, rendue nécessaire parce que la base de données de l'AGRHP dont nous avons besoin pour négocier les échelles salariales n'est pas prête.

Le comité espère terminer les négociations le printemps prochain. Ceci soulève la question de la composition du comité de négociation. À mon avis, la prochaine ronde de négociations n'est pas une nouvelle ronde, mais la continuation de la ronde commencée en juin dernier. Notre stratégie d'un an avait pour unique but d'obtenir des améliorations immédiates à la convention collective pour nos membres EC. En concluant cette convention, il n'a jamais été question de laisser tomber les autres revendications de notre cahier.

Le cahier de revendications préparé par l'actuel comité de négociation EC n'a jamais été déposé en vue de la négociation. Le travail de préparation d'un questionnaire, de réception des réponses, d'analyse des données, de discussion des revendications, etc., n'a pas été mené à son terme.

J'avais mentionné à la dernière réunion que je demanderais au CEN d'adopter une résolution afin de permettre aux membres actuels du comité de négociation de terminer leur travail à compter du printemps 2007.

Ceci voulait dire qu'il n'y aurait pas de nouvel appel de volontaires.

Je proposerais également, tout comme au comité TR, que le comité de négociation demande des propositions sur notre site Web. De cette façon, l'association pourrait économiser temps et argent. Mais, surtout, l'organisation permettrait aux membres actuels du comité de négociation de terminer leur travail.

Il est proposé par M. Korol et appuyé par B. McVicar qu'une note de remerciement soit envoyée au comité pour tout son travail. **Résolution adoptée.**

Il est proposé par M. Korol et appuyé par B. McVicar que le CEN confirme dans ses fonctions le Comité de négociation EC 2006 afin qu'il poursuive ses négociations et son travail à compter de cette année.

Pour = 7, contre = 0, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

Questions internes

Nous sommes sur le point de terminer l'analyse du processus d'information et de communications au sein du bureau national de l'ACEP. Je vous rappelle que depuis le mois de mai notre Division de la recherche et des communications revoit les besoins d'information au sein du bureau ainsi que la façon dont nous communiquons l'information à nos membres. À la suite d'un examen qui nous a permis de relever plus de 150 combinaisons de sources d'information, de types d'information et de clients, nous avons passé une bonne partie de l'été à organiser nos données, à les analyser et à rédiger des procédures.

Jusqu'à maintenant, j'ai préparé 23 protocoles touchant diverses questions, dont le rôle des adjointes administratives dans le processus de communication, de même que les types d'information que le bureau national pourrait fournir quotidiennement aux dirigeants de sections locales.

Les projets de protocoles sont en cours de traduction. Dès que j'aurai les versions anglaise et française, j'entreprendrai un processus de consultation final au sein du bureau afin de préciser les détails opérationnels.

Autres questions

- Le numéro de juin 2006 du bulletin *Entre professionnels* semble avoir été bien reçu. Les réactions reçues sont unanimes. Des membres ont dit apprécier la perspective analytique qui va au-delà du simple fait de rapporter des événements. Un membre a dit trouver rafraîchissant de lire des articles qui vont en profondeur et expliquent les choses.
- L'ACEP procède actuellement à l'analyse des résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux 2006. Nous sommes légèrement en retard. Nous terminerons l'analyse des données puis donnerons un résumé au CEN, si tout va bien, à la prochaine réunion en octobre. Les dirigeants de sections locales ont accès à une information propre au ministère qui leur est plus utile qu'une analyse générale de chaque unité de négociation. Toutefois, les comités de négociation trouveront utiles des données plus complètes.

- On a demandé aux agents des relations de travail de soulever la question des coupures de programmes aux réunions des CCPS.
- On **convient** qu'un modèle de règlements à l'intention des sections locales leur serait utile. Cette question est confiée au Comité des Statuts et Règlements afin qu'il examine le processus.

Rapport des Services d'administration

D. Martin a présenté son rapport dans les Suivis.

Rapports financiers des sections locales

On mentionne que l'Association ne reçoit pas cette information comme le prévoit le règlement 4.7. Nous veillerons maintenant à ce que ce soit fait.

Comité consultatif des jeunes membres

Il prépare son mandat qui sera prêt pour la prochaine réunion du CEN.

Comité de l'égalité des chances et de la diversité

Il y a consensus d'envoyer un troisième appel de volontaires.

Autres questions

Politique de l'ACEP sur la représentation des membres

Ce point est retiré puisque l'Association a déjà une politique. On **convient** d'en fournir une copie à la prochaine réunion.

Politique de l'ACEP sur le paiement des avis juridiques pour les plaintes des membres en vertu du règlement sur la discipline

Ce point est **reporté**.

Coûts du colloque du CNM

On demande une clarification à savoir qui paye pour les membres du Conseil exécutif national qui assistent au colloque du CNM. L'employeur paye pour les trois jours du colloque, mais l'agent négociateur paye pour la réunion de l'agent négociateur et les jours additionnels de déplacement requis.

Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au 11 octobre à 17 h 45.